



HAL
open science

Peut-on réformer la démocratie? Convergences et incompatibilités dans les préférences des citoyens quant à l'organisation de la démocratie en France

Camille Bedock, Jean-Benoit Pilet

► To cite this version:

Camille Bedock, Jean-Benoit Pilet. Peut-on réformer la démocratie? Convergences et incompatibilités dans les préférences des citoyens quant à l'organisation de la démocratie en France. Ludivine Damay; Vincent Jacquet (dir.). Les transformations de la légitimité démocratique: idéaux, revendications et perceptions, 26, Academia; l'Harmattan, pp.275-303, 2021, Science politique, 978-2-8061-0581-3. halshs-02993263

HAL Id: halshs-02993263

<https://shs.hal.science/halshs-02993263>

Submitted on 18 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-on réformer la démocratie ? Convergences et incompatibilités dans les préférences des citoyens quant à l'organisation de la démocratie en France

Camille Bedock, Sciences Po Bordeaux, Centre Emile Durkheim
Jean-Benoît Pilet, Université Libre de Bruxelles, Centre d'études de la vie politique

Dans Vincent JACQUET et Ludivine DAMAY (Dir.) *Les transformations de la légitimité démocratique : idéaux, revendications et perceptions*, Collection 'Science politique' de l'ABSP, Louvain-la-Neuve : Editions Academia – l'Harmattan, à paraître.

Max Weber a défini la légitimité comme une « croyance » (1995 : 286). Dans son sillage, Seymour Martin Lipset la conçoit comme « la capacité à générer et maintenir la croyance que les institutions politiques existantes sont les plus appropriées pour la société » (1959 : 86). Le soutien des citoyens aux institutions et aux principes de la démocratie représentative est donc une précondition à la survie du régime (Lipset 1959 ; Easton 1957). Ce soutien sert de réservoir de bonne volonté pour que le régime puisse affronter des périodes de moindre efficacité (Easton 1965). Or, depuis plusieurs années, les études sur l'insatisfaction grandissante des citoyens vis-à-vis de la démocratie représentative se multiplient (Thomassen 2015). Le principe démocratique reste largement soutenu, mais sa traduction dans le régime représentatif est de plus en plus contestée (Ferrin et Kriesi 2016). Cette évolution pose la question de la légitimité des gouvernements au sein de notre régime représentatif, mais aussi potentiellement celle de la légitimité même du régime représentatif et de ses institutions (Mair 2013).

Dès lors, face au constat de l'érosion du soutien à la démocratie représentative, à ses institutions et à ses acteurs de la part des citoyens, plusieurs auteurs ont proposé de jeter un regard nouveau sur la question en se demandant quelles réformes et alternatives au régime représentatif les citoyens insatisfaits pouvaient soutenir. Ce changement de focale a conduit à l'émergence d'un nouveau champ de recherche consacré aux préférences démocratiques des citoyens. Ces travaux ont mis en évidence l'existence de deux groupes de citoyens critiques du régime représentatif : les démocrates participatifs et les démocrates furtifs. Les premiers revendiquent une participation plus intense des citoyens à la prise de décision tandis que les seconds privilégient un système politique centré sur les « résultats » renforçant le pouvoir d'acteurs non élus (experts, technocrates, voir hommes et femmes d'affaire) limitant les querelles politiques (Hibbing et Theiss-Morse 2002 ; Webb 2013 ; Font, Wojcieszak, et Navarro 2015 ; Bengtsson et Christensen 2016). Il n'est cependant pas clair si ces modèles sont perçus comme des alternatives radicales à la démocratie représentative, ou comme des compléments.

Ce chapitre entend apporter de premiers éléments de réponses à cette question peu abordée dans la littérature (Bauer et Fatke 2014 ; Peters 2016), en optant résolument pour une approche combinant méthodes quantitatives et qualitatives. Dans un premier temps, nous utilisons un sondage conduit à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017 en France, dans lequel les interrogés devaient choisir quel acteur ils préféreraient pour prendre les principales décisions en France : les citoyens tirés au sort, les élus, ou les experts et chefs d'entreprise. Nous analysons par le biais de régressions de quelle manière ce choix s'articule avec leurs attitudes vis-à-vis de différentes dimensions de l'évaluation de la démocratie représentative : leur vision des élus au pouvoir, celle des élus en général, et leur évaluation des grands principes légitimant la démocratie représentative. Le réexamen de ces réponses par le biais d'une analyse des correspondances multiples montre que pour une grande part des interrogés, l'évaluation de la démocratie représentative n'est pas si clairement reliée à une préférence univoque sur qui devrait prendre les principales décisions politiques. C'est pourquoi, dans un troisième temps, la question de la compatibilité des différents types de décision est explorée par des entretiens qualitatifs visant à comprendre comment les citoyens français articulent leur vision de la démocratie avec des

propositions concrètes de réformes comme les assemblées citoyennes ou des comités d'experts indépendants.

Trois modèles de démocratie

Dans un contexte d'érosion du soutien politique (Norris 2011 ; Thomassen 2015), l'attention des universitaires se porte de plus en plus sur les évaluations des citoyens sur la façon dont devrait fonctionner la démocratie. Alors que la plupart des citoyens considèrent toujours que l'organisation d'élections libres et justes reste le cœur de la démocratie (Hooghe, Marien, et Oser 2017), plusieurs études montrent qu'une part importante de la population est insatisfaite de la manière donc fonctionne le système représentatif et voudrait le voir être réformé. Plusieurs auteurs ont avancé l'idée qu'une part croissante des citoyens souhaiterait voir émerger une démocratie plus participative dans laquelle les citoyens seraient plus directement impliqués dans le processus politique (Cain, Dalton, et Scarrow 2003 ; Dalton 2004 ; Neblo et al. 2010). D'autres se sont inscrits en faux contre cette idée. Par exemple, John Hibbing et Elizabeth Theiss-Morse ont défendu l'idée que beaucoup de citoyens américains étaient certes insatisfaits du fonctionnement de leur démocratie, mais ne souhaitaient pas participer davantage. Ces démocrates furtifs « ne veulent pas prendre eux-mêmes les décisions politiques ; ils ne veulent pas fournir des contributions à ceux qui sont désignés pour prendre ces décisions et ils préféreraient ne pas connaître les détails du processus de prise de décision. (...) Cela ne signifie pas que les gens ne considèrent pas qu'un mécanisme assurant la responsabilité du gouvernement soit nécessaires ; ils ne veulent simplement pas que ce mécanisme n'entre en jeu excepté dans des circonstances spéciales » (Hibbing et Theiss-Morse 2002 :1-2).

Depuis lors, plusieurs enquêtes ont été conduites sur les préférences des citoyens sur la manière dont la démocratie devrait être organisée (Bengtsson et Mattila 2009 ; Coffé et Michels 2014 ; Font, Wojcieszak, et Navarro 2015 ; Caluwaerts et al. 2018). Elles mettent en évidence l'existence de trois grands modèles de démocratie. Dans le premier modèle - que certains ont appelé le modèle « élitiste » (Bengtsson et Christensen 2016) – les élections sont la pierre angulaire de la démocratie, celle-ci étant avant tout une méthode pour les citoyens de sélectionner des *leaders* pour gouverner. Le modèle « technocratique » peut être relié à la notion de démocratie furtive et s'appuie sur l'idée que des dirigeants efficaces et désintéressés devraient conduire des politiques sur la base de l'expertise, avec une implication minimale des citoyens. Enfin, le modèle participatif considère la participation citoyenne comme centrale pour le bon fonctionnement de la démocratie, considérant que les citoyens devraient s'impliquer y compris en dehors du seul moment de l'élection.

Modèles de démocratie et évaluation de la démocratie représentative

Le point de départ de la littérature sur les préférences démocratiques des citoyens s'appuie presque invariablement sur l'observation de leur défiance croissante vis-à-vis de la démocratie représentative. Pour autant, ces évaluations négatives ont été associées à des demandes de réformes de natures très différentes. Certains travaux ont montré que les citoyens appelant à plus de participation sont plus insatisfaits vis-à-vis de la démocratie (Cain, Dalton, et Scarrow 2003 ; Dalton 2004 ; Neblo et al. 2010 ; Schuck et de Vreese 2015), mais c'est également le cas des démocrates furtifs (Bengtsson et Mattila 2009 ; Coffé et Michels 2014 ; Bertson et Pastorella 2017). D'autres études encore ont montré que l'insatisfaction envers le fonctionnement de la démocratie explique également le soutien à des réformes qui restent ancrées dans la logique de la démocratie représentative, comme les réformes électorales (Norris 2011 ; Renwick et Pilet 2016 ; Bedock 2017).

Ainsi, bien qu'il soit clair que l'insatisfaction envers la démocratie représentative est un élément clé pour comprendre le soutien à divers types de réformes, elle ne permet pas d'expliquer

quel(s) type(s) de réforme(s) les citoyens soutiennent. Nous proposons d'examiner la façon dont les préférences des citoyens sont articulées avec différentes dimensions de l'évaluation de la démocratie représentative. La majorité des études existantes s'appuient sur un indicateur commun, la satisfaction envers la démocratie. Or, il est désormais établi que cet indicateur peut être interprété de manière très différente selon les répondants (Canache, Mondak, et Seligson 2001 ; Linde et Ekman 2003 ; Ferrín 2016) : comme une évaluation de la performance du gouvernement actuel, de la confiance dans les acteurs et les institutions, ou encore des principes gouvernant la démocratie. Nous avons donc choisi de privilégier des indicateurs plus précis de l'évaluation de la démocratie représentative pour les relier aux préférences en termes de prise de décision politique. Nous intégrons trois dimensions dans nos analyses : l'évaluation de la performance du gouvernement sortant, l'évaluation des élus en général, et enfin l'évaluation du principe de l'élection lui-même (cf. Section 4). Nous nous penchons également sur la question de la compétence politique. Nous faisons l'hypothèse générale que plus les individus remettent en question non plus seulement des acteurs précis, mais les principes même de la démocratie représentative, plus ils sont enclins à soutenir un mode de décision alternatif.

Des institutions complémentaires ou concurrentes ?

La question plus large que nous nous posons est celle de la compatibilité ou non des différents modèles de démocratie pour les citoyens. Les études existantes sur la démocratie participative tendent à postuler implicitement la compatibilité entre ce modèle et la démocratie représentative. Par exemple, Simone Chambers affirme que « la démocratie délibérative n'est généralement pas pensée comme une alternative à la démocratie représentative. Elle est plutôt une extension de la démocratie représentative » (Chambers 2003 : 308). Selon cette logique, la combinaison de différents modèles de démocratie renforcerait la légitimité de la prise de décision. Cependant, des études portant sur un autre modèle de démocratie, la démocratie directe, ont montré que la compatibilité de la démocratie représentative avec d'autres modèles ne peut pas être considérée comme acquise (Bauer et Fatke 2014 ; Peters 2016). La mise en œuvre de réformes alternatives à la démocratie représentative pourrait convaincre des citoyens exprimant une forme de scepticisme envers les acteurs et les mécanismes de la démocratie représentative que celle-ci pourrait mieux fonctionner sans élection et sans représentants. Dans cette seconde perspective, il ne s'agit donc pas tant de revigorer la démocratie représentative que de proposer des modèles pour la remplacer.

Il est probable que les deux logiques coexistent. Certains citoyens pourraient considérer que l'élection doit rester la logique centrale, mais que des éléments de prise de décision impliquant les citoyens et/ou les experts devraient lui être ajoutés pour pallier les défauts de la démocratie représentative. Par contraste, d'autres citoyens pourraient considérer que ces modèles sont impossibles à combiner. Nous posons également la question de la compatibilité entre démocratie furtive et démocratie participative. Des études antérieures ont montré que leurs partisans partageaient certaines caractéristiques : l'insatisfaction vis-à-vis du fonctionnement actuel de la démocratie représentative et un certain scepticisme quant à la capacité des élus à gouverner. Cependant, les deux modèles sont basés sur des prémisses opposées. En théorie, les démocrates participatifs devraient insister sur la nécessité d'ouvrir le processus politique aux citoyens et rejetteraient donc l'idée de donner davantage de pouvoir à des experts. S'ils considèrent que le fait que les élus prennent toutes les décisions n'est pas démocratique, que dire d'experts irresponsables politiquement qui prennent leurs décisions loin des yeux du public ? Les démocrates furtifs, au contraire, seraient encore plus insatisfaits si on donnait davantage de pouvoir aux citoyens, puisqu'ils pensent déjà que les élus sont peu qualifiés pour prendre des décisions complexes et qu'ils rejettent le débat politique, alors que la délibération est au cœur des procédures participatives.

Enquêter sur les préférences démocratiques des citoyens français : une approche par les régressions multivariées

Pourquoi étudier le cas français ?

Le cas français complète de manière utile les études existantes conduites dans d'autres démocraties consolidées. L'insatisfaction envers les responsables politiques et la démocratie y est particulièrement forte et des partis comme le Rassemblement National constituent des forces électorales puissantes depuis les années 1980. Lors de la dernière élection présidentielle de 2017, plusieurs candidats ont proposé des réformes radicales de la démocratie, incluant des projets visant à introduire des jurys citoyens sous diverses formes. L'actuel président Emmanuel Macron a soutenu l'idée d'un panel citoyen auditionnant le président chaque année. Le candidat du parti socialiste, Benoît Hamon, et le candidat de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, ont proposé de réformer le Sénat français de façon à y inclure des citoyens tirés au sort, mais aussi de mettre en place une convention constitutionnelle composée de la même manière. Les experts et personnalités non élues (qu'il s'agisse de hauts fonctionnaires, de chefs d'entreprises, d'universitaires ou encore de membres éminents de la société civile) sont routinièrement impliqués dans la décision politique, plus encore depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2017 qui souhaitait donner une place particulière aux personnalités non issues du champ politique, n'ayant lui-même jamais occupé un mandat électif. Une telle configuration existe dans d'autres pays que la France, comme les Pays-Bas, l'Autriche ou l'Italie mais demeure plutôt rare dans la plupart des autres pays européens (Espagne, Belgique, Royaume Uni, Irlande, Suède, Danemark). L'intégration « d'experts » dans la décision politique depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2017 a notamment pris la forme de l'intégration au sein du gouvernement de nombreuses personnalités dites « de la société civile » n'ayant occupé aucun mandat électif dans le passé et sélectionnées sur la base de leur parcours professionnel ou universitaire. De la même manière, lors des élections législatives de 2017, près d'un tiers des élus n'avaient jamais occupé aucun mandat dont 55% des députés LREM (Rouban 2017).

Dans ce contexte de politisation de la question du fonctionnement de la démocratie française, il est intéressant d'étudier les attitudes des citoyens français sur la question de qui devrait avoir le rôle central dans l'architecture démocratique du pays. Notre étude tire avantage de la *French election Study* (Gougou et Sauger 2017), une enquête post-électorale conduite quelques jours après le second tour de l'élection présidentielle en mai 2017.

Présentation des variables

Ce sondage demandait aux répondants de sélectionner entre trois types d'acteurs qui devrait avoir le rôle central pour prendre les grandes décisions politiques pour le pays : les élus, les citoyens tirés au sort, ou les experts. Cette question a été utilisée pour construire notre variable dépendante. La question se distingue de questions comparables reprises dans des études en dehors de la France car elle oblige les répondants à choisir entre l'un des acteurs. Elle évite les réponses par lesquelles les citoyens déclarent vouloir tous les acteurs ensemble. Cependant, nous devons rester conscients qu'en forçant le répondant à choisir une seule option, les résultats vont se polariser. Par ailleurs, nous devons aussi garder à l'esprit que certains répondants n'avaient jamais envisagé des réformes allant vers une politique dominée par des citoyens tirés au sort, ou par des experts. Leurs réponses peuvent donc masquer l'ambivalence de leurs opinions (Zaller 1992). C'est précisément la raison pour laquelle la combinaison des méthodes (régressions, ACM, puis entretiens) se révèle heuristique, puisqu'elle permet d'explorer cette ambivalence.

Le tableau 1 présente les réponses à cette question par les 1704 citoyens ayant complété l'enquête électorale française 2017. L'option la plus populaire consiste à laisser les décisions les plus importantes aux élus (42.7%). Une proportion quasiment similaire privilégie les experts (39.5%) tandis que 17.7% expriment leur préférence pour les citoyens tirés au sort. En d'autres termes, il n'y a qu'une majorité relative des répondants français qui soutiennent l'option

représentative. La démocratie furtive obtient un soutien important, tandis que l'option participative reste plus marginale.

Tableau 1. Réponses à la question « qui devrait décider ce qui est le mieux pour le pays ? » (réponses valides seulement)

	Nombre	%
Les citoyens tirés au sort	302	17.7
Les élus	728	42.7
Les experts et chefs d'entreprise	674	39.6
<i>Total</i>	<i>1704</i>	<i>100</i>

Cette variable dépendante sera reliée à trois dimensions d'évaluation de la démocratie représentative. L'évaluation de la *performance* des responsables actuels inclut deux variables : la première demandait aux répondants leur satisfaction vis-à-vis du bilan de François Hollande, la seconde les interrogeait sur l'évolution de l'état de l'économie pendant la dernière année. L'évaluation des élus en général comprend trois variables demandant respectivement aux répondants s'ils sont ou non d'accord avec les items suivants : « la plupart des responsables politiques ne se préoccupent pas des gens comme eux », « la plupart des responsables politiques sont dignes de confiance » et « les responsables politiques sont le principal problème en France ». Enfin, le soutien au principe de l'élection a été mesuré par une échelle additive agrégeant les réponses des répondants à deux questions séparées quant à l'inutilité des élections (respectivement, le vote, et l'identité des élus au pouvoir) pour faire advenir un changement politique ($\alpha = 0.81$). L'échelle était égale à 0 quand les individus croyaient pleinement au mécanisme de l'élection et à 8 lorsqu'ils n'y croyaient pas du tout.

Nous avons également inclus dans nos analyses des variables d'évaluation de sa propre compétence politique, ainsi que celle des autres citoyens. Nous avons d'abord construit une échelle additive agrégeant les réponses des individus sur deux items quant à l'incompétence des autres citoyens : « généralement, les gens ne savent pas ce qui est bon pour eux » et « généralement, les gens ne savent pas ce qui est bon pour la France » ($\alpha = 0.88$). Sur leur propre compétence politique, nous avons utilisé une variable demandant aux répondants s'ils pensaient que « la politique est trop compliquée pour les gens comme moi ». Enfin, les analyses incluent une série de variables sociodémographiques qui ont déjà été identifiées comme influençant les préférences démocratiques des citoyens : le genre, l'âge, l'éducation, l'orientation gauche/droite, et la fréquence du vote (Bengtsson et Mattila 2009 ; Caluwaerts et al. 2018 ; Coffé et Michels 2014 ; Dalton 2017 ; Webb 2013).

Analyse multivariée

Les analyses de régressions logistiques conduites pour évaluer respectivement les préférences pour les citoyens tirés au sort, les élus et les experts (Tableau 3) montrent, premièrement, que l'évaluation de la performance des responsables sortants n'est pas statistiquement significativement liée aux préférences pour les différents modes de décision. Les évaluations des élus en général apparaissent beaucoup plus fortement reliées aux préférences sur les trois modes de décision. On observe deux groupes : d'abord les répondants ayant une opinion négative sur les élus qui sont beaucoup plus enclins à soutenir les décisions par les citoyens et les experts et deuxièmement les citoyens qui ont une vision positive des élus qui, bien logiquement, sont plus enclins à vouloir leur laisser le monopole des décisions importantes.

La même ligne de division peut être retrouvée à propos de l'évaluation du principe de l'élection lui-même. Plus les individus sont convaincus de l'inutilité du mécanisme électoral pour

faire advenir un changement politique, plus ils sont enclins à soutenir des modes de décision déléguant le pouvoir aux citoyens et aux experts. Comparés à des individus fermement convaincus que les élections peuvent amener du changement, ceux qui sont le plus sceptiques ont deux fois plus de chances de soutenir les citoyens pour prendre les principales décisions et 1,2 fois plus de chances de préférer les experts.

Ces résultats vont dans le sens de l'idée selon laquelle la principale ligne de clivage quant aux préférences démocratiques est entre citoyens satisfaits et insatisfaits respectivement des élus et du principe de l'élection. Pour autant, ils ne suffisent pas à comprendre ce qui différencie fondamentalement les démocrates furtifs et insatisfaits. Il faut alors mobiliser les indicateurs de compétence politique. Les citoyens qui sont les moins convaincus de la capacité de leurs concitoyens à savoir ce qui est bon pour eux et le pays ont 33% de chances en moins de privilégier les citoyens tirés au sort et 30% de chances en plus de préférer les experts. Les répondants qui pensent que la politique est trop compliquée pour eux ont 40% de chances en plus de préférer les experts pour prendre les décisions importantes.

Enfin, la régression fait aussi apparaître l'ancrage social des préférences démocratiques. En particulier, la variable de dernier diplôme obtenu fait apparaître des différences nettes quant au soutien au tirage au sort et aux experts chez les moins diplômés. Le soutien au tirage au sort est d'autant plus fort que les individus sont peu diplômés. L'inverse s'observe pour le soutien aux experts comme principaux décideurs politiques.

Il est possible de tirer plusieurs conclusions préliminaires à ce stade. D'abord, l'idée que la principale ligne de division oppose démocrates satisfaits et insatisfaits est confirmée. On observe deux grands groupes de citoyens. Le premier groupe croit au principe de l'élection, a une vision plutôt positive des élus, et préfère que ceux-ci restent au cœur du système politique. Par contraste, d'autres citoyens se défient des responsables politiques et parfois du principe de l'élection lui-même. Ces évaluations négatives les conduisent à exprimer leur préférence pour d'autres acteurs que les élus pour prendre les grandes décisions. Parmi ces démocrates insatisfaits, la préférence pour les citoyens ou pour les experts élus dépend de leur croyance en leur propre compétence politique et en celle de leurs concitoyens.

Pour revenir à la question de l'incompatibilité, ces modèles fournissent déjà quelques pistes de réflexion. D'abord, ils montrent que les démocrates représentatifs existent bien et que ces citoyens n'accepteraient pas un changement radical de prise de décision en faveur des citoyens ou des experts. Ensuite, il existe des citoyens particulièrement insatisfaits, profondément défiant vis-à-vis des responsables politiques mais aussi du mécanisme de l'élection lui-même. Cette défiance se traduit dans des demandes alternatives à la démocratie représentative. Il reste à savoir si ces citoyens pourraient admettre un rôle aux acteurs traditionnels de la démocratie représentative. Enfin, la compatibilité entre démocratie furtive et participative n'est pas corroborée par nos résultats. Les démocrates furtifs apparaissent sceptiques non seulement face aux élus, mais aussi quant à la capacité des citoyens ordinaires à gouverner. Restons toutefois prudent dans ces interprétations et rappelons-nous que le format même de la question de l'enquête électorale française 2017, qui force les répondants à choisir un modèle, conduit à renforcer l'incompatibilité entre les modèles. Pour cette raison, nous avons choisi de procéder à une analyse géométrique des données. Celle-ci nous permettra de mieux explorer la question de la compatibilité en évaluant si les préférences pour les trois modèles de démocratie permettent d'identifier trois groupes de citoyens bien distincts, ou si au contraire certains groupes penchent simultanément vers plusieurs modèles.

Tableau 3. Déterminants des préférences pour les différents modes de décision politique (évaluation de la démocratie représentative, compétence et contrôles)

	Citoyens tirés au sort		Elus		Experts	
Évaluation d'Hollande (cat. réf. : satisfait)						
<i>Pas satisfait</i>	1.02	(0.64-1.63)	0.89	(0.66-1.22)	1.11	(0.82-1.51)
<i>Pas satisfait du tout</i>	1.56*	(0.94-2.59)	0.91	(0.63-1.30)	0.82	(0.57-1.17)
Etat de l'économie (cat. réf. : meilleur)						
<i>Stable</i>	1.15	(0.68-1.95)	1.24	(0.89-1.74)	0.80	(0.57-1.11)
<i>S'est dégradé</i>	1.17	(0.68-2.01)	1.25	(0.87-1.80)	0.77	(0.54-1.10)
<i>S'est beaucoup dégradé</i>	1.51	(0.84-2.73)	1.14	(0.74-1.74)	0.68+	(0.45-1.03)
Les élus ne s'intéressent pas à nous	1.82**	(1.22-2.70)	0.94	(0.72-1.22)	0.84	(0.65-1.08)
Les élus sont dignes de confiance	0.61*	(0.38-0.99)	1.83***	(1.39-2.44)	0.59***	(0.44-0.79)
Les élus sont le principal problème	1.59**	(1.15-2.21)	0.55***	(0.43-0.71)	1.35**	(1.06-1.77)
Échelle d'inutilité perçue de l'élection	1.14***	(1.07-1.22)	0.87***	(0.82-0.92)	1.05+	(0.99-1.10)
Échelle d'incompétence des autres citoyens	0.93*	(0.87-1.00)	0.98	(0.92-1.03)	1.07*	(1.01-1.13)
La politique est trop compliquée	0.76	(0.53-1.07)	0.85	(0.65-1.10)	1.37*	(1.06-1.77)
Genre (cat. réf. : homme)						
<i>Femme</i>	0.78	(0.58-1.06)	0.95	(0.75-1.19)	1.21+	(0.97-1.50)
Age	0.98***	(0.97-0.99)	1.00	(1.00-1.01)	1.00	(1.00-1.01)
Niveau d'éducation (cat. réf.: diplôme universitaire)						
<i>Aucun</i>	2.44*	(1.15-5.18)	1.33	(0.71-2.50)	0.44**	(0.23-0.83)
<i>Certificat d'études primaires</i>	1.53	(0.79-2.97)	1.80**	(1.12-2.90)	0.44***	(0.27-0.71)
<i>BEPC</i>	1.76+	(0.96-3.20)	1.00	(0.63-1.59)	0.74	(0.47-1.16)
<i>CAP-BEP</i>	1.28	(0.84-1.95)	1.07	(0.78-1.46)	0.82	(0.61-1.11)
<i>Baccalauréat</i>	1.17	(0.77-1.83)	1.00	(0.73-1.38)	0.91	(0.67-1.24)
Orientation gauche / droite	0.89***	(0.84-0.95)	1.00	(0.95-1.06)	1.08**	(1.02-1.14)
Type d'électeur (cat. réf. : électeur permanent)						
Électeur intermittent	1.26	(0.90-1.78)	0.82	(0.62-1.10)	1.02	(0.78-1.35)
Abstentionniste	1.67+	(0.92-3.00)	0.99	(0.58-1.71)	0.70	(0.41-1.17)
Constante	0.24***	(0.107-0.57)	1.02	(0.56-1.86)	0.36***	(0.19-0.64)
R ² ajusté	12.8		7.6		3.5	
Nombre d'observations	1451		1451		1451	

Note : P<0.1 + P<0.05 * P<0.01** P<0.001 ***. Coefficients exprimés en odds ratios, intervalles de confiance de 95% entre parenthèses

Dépasser l'approche multivariée par une analyse géométrique des données

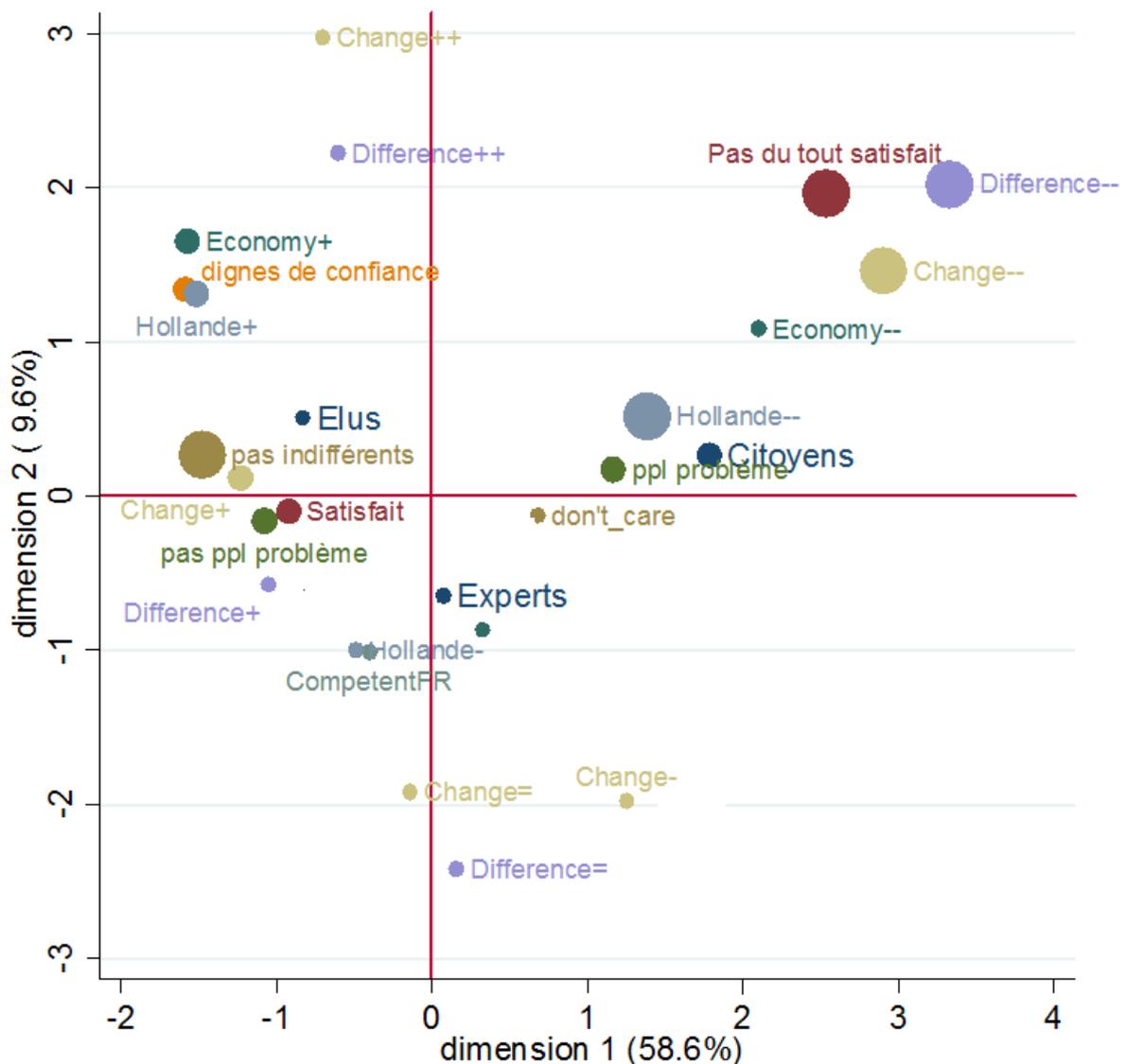
Nos conclusions temporaires s'appuient sur le postulat implicite que les citoyens se répartiraient entre des lignes de fracture clairement identifiées. Cependant, le pouvoir explicatif

relativement limité de nos modèles (voir R^2 ajusté) montre que cela n'est pas le cas. Il existe beaucoup de répondants avec des évaluations de la démocratie représentative parfois ambivalentes et/ou qui ne penchent pas clairement pour tel ou tel modèle de décision. Il est alors nécessaire de revenir à des méthodes plus descriptives pour comprendre ce qui se cache derrière les fractures mises en avant dans les régressions logistiques. À cette fin, nous allons soumettre nos données à une analyse de correspondances multiples (ACM) en utilisant les variables utilisées dans nos régressions ainsi que la satisfaction envers la démocratie (Figure 1)¹.

Cette méthode nous permet d'illustrer graphiquement le fait que de nombreux citoyens français avec des évaluations similaires de la démocratie représentative peuvent manifester des préférences diverses en termes de processus de décision. De cette manière, nous pouvons examiner la proximité entre des variables catégorielles par le biais d'une projection géométrique dans un espace multidimensionnel (Le Roux et Rouanet 2010). La première dimension, soit l'axe horizontal, représente 58.6% de la variance et se structure autour de la division entre démocrates satisfaits et insatisfaits. La deuxième dimension, représentée dans l'axe vertical, ne représente que 9.6% de la variance et oppose des individus qui considèrent que l'élection peut faire advenir un changement politique à ceux qui ont une position beaucoup plus ambivalente sur la question.

¹ Pour utiliser l'échelle sur l'incompétence perçue des autres citoyens, nous avons inclus les deux variables utilisées pour construire l'échelle recodée en variables dichotomiques.

Figure 1. Analyse des correspondances multiples, coordonnées sur les deux dimensions principales



Note: Les cercles plus gros représentent les modalités qui contribuent plus que la moyenne à la définition du premier axe. Coordonnées normalisées.

Dans le cadre en haut à droite apparaît un premier groupe d'items réunissant des répondants très insatisfaits envers le fonctionnement de la démocratie, qui considèrent que les élections sont incapables de produire du changement politique et qui ont une évaluation très négative du mandat Hollande ainsi que de l'état de l'économie. Ce groupe d'items se situe à proximité de la préférence pour les citoyens tirés au sort. A l'inverse, dans le cadrant en haut à gauche, on peut retrouver les répondants qui sont convaincus de la capacité des élections à changer les choses, satisfaits de l'état de l'économie et du bilan de Hollande et qui considèrent que la plupart des responsables politiques sont dignes de confiance et s'intéressant aux citoyens.

Cependant, l'analyse des correspondances montre plus clairement que la préférence pour tel ou tel mode de décision ne peut pas être expliquée seulement en observant les citoyens ayant une vision radicalement positive ou négative de la démocratie française. Les coordonnées des préférences pour les élus et les citoyens sont aussi situées à proximité des coordonnées d'items

représentants des individus ayant des évaluations soit nuancées, soit négatives de l'état de la démocratie. Par exemple, la modalité indiquant que les politiciens ne se préoccupent pas des citoyens (« don't care ») est quasiment à équidistance des trois modes de décision. De plus, lorsque l'on observe les coordonnées des citoyens qui expriment une préférence pour l'expertise, celles-ci sont situées à proximité de celles de citoyens exprimant des positions intermédiaires sur les variables indépendantes considérées.

Au vu de ces analyses, on peut proposer une nouvelle conclusion intermédiaire. La satisfaction envers la démocratie et, en particulier, envers les élus et le mécanisme électif sépare bien les citoyens qui préfèrent les élus et ceux qui veulent donner un rôle central aux citoyens. Cependant, cette ligne de fracture est loin d'être étanche. Nos résultats suggèrent l'existence de groupes de démocrates représentatifs et participatifs convaincus qui ont des visions très tranchées sur les politiciens et la démocratie représentative et sont peu enclins à accueillir favorablement des réformes hybrides qui chercheraient à combiner les logiques des différents modèles démocratiques. Cependant, il y a aussi un vaste groupe de citoyens qui ont des positions intermédiaires et parfois ambivalentes du fonctionnement de la démocratie représentative et de ses alternatives. Ces citoyens devraient être beaucoup plus enclins à privilégier des modèles combinant les différentes logiques. Enfin, les démocrates furtifs apparaissent beaucoup moins clairement identifiables que les autres groupes.

Explorer la question de la compatibilité des modèles : une approche qualitative

Profil des enquêtés et présentation du guide d'entretien

Pour approfondir la question de la compatibilité entre les différents modèles de démocratie, nous avons conduit une série d'entretiens approfondis avec 32 citoyens français sur leurs visions de leur système politique en cherchant à construire un groupe d'enquêtés issus de divers milieux sociaux, d'âges différents, aux niveaux de diplômes variés, résident aussi bien dans une métropole que dans des villages ruraux, avec des niveaux et des formes d'engagement politiques distincts et aux préférences idéologiques diverses, de façon à appréhender la multitude de discours formulés par les citoyens sur le système politique français (cf. Tableau 5).

Tableau 5. Profil sociodémographique des 32 enquêtés

Genre	14 femmes, 18 hommes
Age	18-24 : 12 ; 25-34 : 2 ; 35-49 : 6 ; 50-64 : 3 ; plus de 65 ans : 9
Niveau d'éducation	Aucun/primaire : 2 ; secondaire : 12 , diplôme universitaire: 18
Secteur d'activité	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise : 3 ; cadres et professions intellectuelles supérieures : 10 ; employés : 3 ; ouvriers : 4 ; professions intermédiaires : 9 , étudiants : 3
Taille de la commune	0-2.000 hab.: 8 ; 2.000/20.000 hab.: 9 ; 20.000/100.000 hab.: 7 ; 100.000 hab.: 8

Afin de contrer les effets « d'auto-habilitation » (Gaxie 2007) propres aux enquêtes sur la politique qui tendent à exclure les individus les plus précaires socialement et moins compétents politiquement, nous avons multiplié les biais par lesquels nous sommes entrés en contact avec nos potentielles « recrues » avec une attention particulière au recrutement d'individus *a priori* peu intéressés par la politique. Les enquêtés ayant un diplôme universitaire et les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés, mais nous sommes parvenus à diversifier le profil

des enquêtés et à intégrer des jeunes issus des classes populaires en nous tournant par exemple vers une mission locale chargée de l'insertion professionnelle des jeunes précaires et peu diplômés. Le but, comme dans tout échantillon qualitatif, n'était pas tant d'avoir un groupe d'enquêtés représentatifs, mais plutôt aussi diversifiés que possible jusqu'à atteindre une saturation du terrain quand de nouveaux entretiens n'ont plus fourni de nouvelles informations (Ando, Cousins, et Young 2014). La vaste majorité des entretiens ont été conduits en Gironde mais aussi en Nord-Ardèche entre octobre et décembre 2017. Ils ont été intégralement retranscrits et codés manuellement et inductivement grâce au logiciel Nvivo, de façon à identifier et recouper les thèmes récurrents dans les discours des enquêtés.

Notre guide d'entretien était structuré en trois temps : d'abord une caractérisation du rapport à la politique de l'enquêté ainsi que son parcours social et professionnel, ensuite des questions sur ses conceptions du système politique, et enfin une présentation de quatre vignettes de réformes sur des réformes incarnant différents modèles de démocratie. Nous avons ainsi présenté aux enquêtés une brève fiche descriptive en leur demandant de nous donner leurs réactions sur ces réformes. La première réforme concernait une réforme participative (l'assemblée citoyenne conduite entre 2016 et 2017 en Irlande) et la seconde une réforme « furtive » donnant du pouvoir aux experts (l'Autorité de la concurrence française), choisies parce qu'elles incarnaient des exemples archétypiques de réformes donnant davantage de pouvoir aux citoyens tirés au sort et aux experts respectivement. Cette méthode qualitative nous a également permis de nous rendre compte empiriquement que la question de la démocratie n'est pas un « non-sujet » sur lequel le chercheur serait condamné à recueillir des « pseudo-attitudes » (Converse 1964), mais bien un sujet sur lequel les enquêtés se sont révélés loquaces.

L'analyse des entretiens confirme que, pour certains enquêtés, les logiques de ces deux réformes sont incompatibles avec le modèle représentatif. Cependant, le discours le plus fréquent chez nos enquêtés montre qu'une cohabitation des différents modes de décision n'est pas vue comme fondamentalement problématique. Le rôle central des élus reste un état de fait inévitable pour la plupart des enquêtés. Pour autant, le constat quasi-unanime de l'incapacité des élus à écouter et prendre au sérieux les citoyens ordinaires implique que la plupart des enquêtés voit d'un bon œil l'intervention des citoyens, des experts, ou des deux types d'acteurs dans le processus politique.

Les discours sur l'assemblée citoyenne : compétence politique et écoute des citoyens

Sur l'assemblée citoyenne, trois discours distincts peuvent être identifiés. Certains enquêtés², premièrement, considéraient que les élections et les assemblées citoyennes étaient fondamentalement incompatibles, du fait de l'incompétence de la plupart de leurs concitoyens et de la délégitimation du vote implicitement postulée dans la promotion de modes non-électifs de décision. Par exemple, l'enquêté 14 déclare :

« Est-ce que c'est très intéressant d'avoir 99 citoyens tirés au sort dont une partie a manifestement pas les compétences de compréhension et d'analyse des sujets sur lesquels on va débattre ? Est-ce que c'est très intéressant d'avoir des gens qui vont s'en foutre ? Qui seront flattés qu'on leur demande leur opinion et qui vont répéter ce que leur voisin leur a dit la veille au soir ? (...). C'est-à-dire que je fais deux clans de citoyens : des citoyens dont j'estime qu'ils peuvent comprendre, et des citoyens dont j'estime qu'ils peuvent pas comprendre. (...) Or comment on peut déterminer les gens qui justement ont eu cette réflexion personnelle, et qui sont capables de l'exprimer correctement dans de bonnes conditions avec un français compréhensible par les autres ? Ben, ce sont des gens qui se sont engagés en politique ! »
Enquêté 14, 65 ans, ancien lieutenant-colonel

² Ce discours était plutôt le fait d'enquêtés hommes, orientés à droite ou au centre et issus de familles politisées à droite, issue soit des classes moyennes soit des classes supérieures.

De la même manière, l'enquêté 13, un étudiant en science politique de 23 ans réagit vivement contre l'assemblée citoyenne dans ces termes : « Le type qui est tiré au sort, si ça se trouve c'est un mec qui vote pas ! ». L'enquêtée 6 (55 ans, archéologue) utilise un argument similaire pour marquer son opposition à l'idée : « Enfin, je pense qu'il faut déjà au départ des gens motivés pour faire ce genre de métier. » L'ensemble de ces discours sont structurés par une vision élitiste au centre du gouvernement représentatif (Manin 1996) considérant de manière explicite qu'il y a une hiérarchie entre les citoyens ordinaires et les professionnels de la politique qui ont prouvé leur valeur et leur compétence par leur engagement politique. Ce discours s'accompagne d'une volonté claire de déléguer les décisions politiques à ceux jugés les plus compétents, plutôt que de traiter également l'opinion d'un élu de la République avec celle d'un individu « qui ne vote même pas ».

Le second discours, le plus prégnant dans notre groupe d'enquêtés et tendant à traverser les classes d'âge et les milieux sociaux considère que les citoyens ordinaires sont suffisamment compétents pour formuler une opinion informée et délibérer, mais que les élus sont des médiateurs indispensables dans le processus politique. Cette position intermédiaire considère que les assemblées citoyennes pourraient être intégrées aux modes de décision politique actuels, principalement comme un moyen de mieux faire émerger les demandes des citoyens. On reconnaît encore aux élus une compétence plus grande qu'aux citoyens ordinaires, mais on les considère comme incapables d'écouter les doléances des citoyens ordinaires. En d'autres termes, les assemblées citoyennes sont alors pensées comme des dispositifs permettant de centraliser les opinions des citoyens ordinaires pour orienter les décisions politiques et les rendre plus conformes aux aspirations citoyennes. L'enquêtée 31 (20 ans, étudiante en ingénierie) déclare par exemple : « Faut quand même je pense qu'il y ait un avis politique, ouais. Parce qu'être citoyen c'est bien beau mais on se rend pas compte de tout ce qui se passe derrière. (...) Après... Non, la politique quand même, eux, faut pas se mentir, ils ont quand même fait des études, c'est pas pour rien ! ».

Tout en admettant que les élus sont plus qualifiés pour prendre les décisions, beaucoup d'enquêtés, notamment parmi les plus jeunes issus de tous milieux sociaux, ont insisté sur le fait que même des individus sans intérêt particulier pour la politique avaient des choses importantes à dire, mais aussi que de telles institutions seraient l'occasion de renforcer la compétence politique citoyenne. C'est par exemple l'argument défendu par l'enquêtée 25 (23 ans, étudiante en puériculture) :

« Maintenant, ouais, on pourrait tirer des gens qui sont pas intéressés, mais peut-être que justement, leur donner la possibilité de s'exprimer, peut-être que du coup ça va les intéresser au final. (...) Par exemple ceux qui ne sont pas intéressés par la politique ou autre, c'est parce qu'ils ont pas trouvé leur place dans la politique et qu'ils n'ont peut-être pas eu la possibilité de s'exprimer sur le sujet ».

Les mêmes enquêtés tendaient aussi à insister sur l'idée que les points de vue des citoyens sont plus « concrets », plus « représentatifs », plus « justifiés » que ceux portés par des élus qui « vivent dans leur bulle » (enquêté 28, 21 ans, au chômage). Ainsi, l'utilisation de mécanismes participatifs serait rendue nécessaire par l'incapacité des élus à être de bons représentants : leur propension à raisonner de manière partisane, mais aussi le fait qu'ils sont trop différents des citoyens ordinaires.

Enfin, une poignée d'enquêtés³ considérait que les citoyens, et non les élus, devraient être les acteurs au centre du processus politiques. Leur discours montrait qu'ils considéraient non seulement que les citoyens étaient aussi compétents que les acteurs politiques, mais aussi moins contaminés par des intérêts privés et personnels. Plusieurs enquêtés ont spontanément réagi en invoquant et en imaginant des réformes potentielles qui pourraient aller beaucoup plus loin que le mécanisme proposé en Irlande et donner une voix beaucoup plus prépondérante aux citoyens :

³ Quatre personnes, plutôt âgées et diplômées, orientées fortement à gauche et issues de familles très politisées détenant un fort capital militant.

coupler ces jurys avec des référendums obligatoires ou faits en ligne, les utiliser comme une pré-chambre parlementaire voir supprimer purement et simplement le parlement. Les enquêtés défendant cette position considéraient que les élus n'avaient ni la compétence ni la légitimité nécessaire pour s'arroger le quasi-monopole des décisions politiques. L'enquêtée 32 (69 ans, ancienne tenancière de snack et de bar) argue par exemple que les citoyens « sont aussi compétents que les politiciens. Et eux, ils n'ont pas une place à défendre. (...) Il n'y a pas d'intérêt personnel ». Pour appuyer l'idée d'une compétence citoyenne universelle, plusieurs enquêtés se sont spontanément référés aux procès de Cours d'assises dans lesquels siègent des citoyens ordinaires. L'enquêté 5 (75 ans, ancien professeur d'anglais au collège) considère ainsi :

« Un des arguments qu'on oppose à l'idée de stochastocratie, c'est de dire, ah mais on va pas confier un mandat politique important à n'importe quel imbécile tiré au sort. (...) mais on le faisait pour les jurés, pour quelqu'un qui avait le droit de vie et de mort sur quelqu'un d'autre ! »

De ces différentes positions, il ressort clairement que la question de la compatibilité entre modèles participatif et représentatif ne se pose que pour certains citoyens. La position dominante reste l'idée que ce mécanisme est une solution pour pallier les principaux défauts de la démocratie représentative plutôt que pour la remplacer (Jacquet 2018). Cependant, pour deux groupes de citoyens, les assemblées citoyennes sont incompatibles avec la logique représentative. Premièrement, certains enquêtés soutiennent une version « radicale » de la démocratie participative dans laquelle les citoyens remplacent les politiciens. D'autres au contraire sont de fervents soutiens de la représentation du fait de leur scepticisme quant à la capacité des citoyens ordinaires à appréhender le processus politique et à s'y impliquer.

Les discours sur l'Autorité de la concurrence : indépendance et compétence des experts

Les discours des enquêtés sur l'autorité de la concurrence peuvent à nouveau être décomposés en trois lignes distinctes : ceux qui rejettent purement et simplement les experts considérés aussi incompetents et/ou illégitimes que les citoyens ou les élus, ceux qui affichent un accord de principe avec l'idée de la délégation à des experts à la condition expresse que des mesures soient prises pour assurer leur indépendance, et enfin ceux qui font une pleine et entière confiance aux experts. Contrairement au cas des assemblées citoyennes dans lesquels les enquêtés opposaient implicitement ou explicitement élus et citoyens dans leurs discours, l'immense majorité d'entre eux ne pose pas la question de la légitimité des experts par rapport à celle des élus.

Premièrement, une petite poignée d'enquêtés rejette fermement l'idée de décisions prises par les experts. Il s'agit d'abord des mêmes enquêtés qui plébiscitaient les jurys citoyens pour remplacer les élus, à nouveau parce qu'ils n'admettent pas la plus grande compétence par rapport aux citoyens ordinaires. Il s'agit ensuite, dans deux cas seulement, d'enquêtés qui considèrent que cela délégitimerait les élus et mettrait en danger la démocratie. On retrouve ici les enquêtés qui s'étaient montrés les plus critiques des jurys citoyens. L'enquêté 27 (69 ans, ancien chef d'entreprise) exprime ainsi son scepticisme vis-à-vis des experts : « Alors expert, déjà qu'est-ce que c'est qu'un expert... Ça veut dire que comme il est à une université il peut être expert ? Ouais. Bon. » L'enquêté 13 (23 ans, étudiant en science politique) est un des seuls à considérer explicitement l'incompatibilité entre experts et élus dans ces termes : « J'arrive pas à concevoir qu'on puisse être indépendant aussi du suffrage du peuple. (...) Le principe me dérange d'un point de vue démocratique. »

Le discours le plus prégnant consiste à accepter l'idée que les experts soient impliqués dans le processus de décision politique en principe mais à considérer qu'il existe des difficultés majeures en pratique pour s'assurer de leur indépendance, intégrité et impartialité des experts vis-à-vis des élus et des intérêts privés. L'enquêtée 2 (69 ans, ancienne biologiste) formule clairement la difficulté :

« Ouais, mais alors, le problème c'est de s'assurer que ces experts soient à la fois des experts compétents, mais en même temps des experts qui sont complètement sans conflits

d'intérêt. Et l'expérience montre que c'est pas évident. Donc c'est vrai que sur le principe, je suis assez d'accord sur le principe, mais alors mettre ça en place, je pense que c'est pas facile ».

De nombreux enquêtés font référence au lien entre les experts et les lobbies, ou entre les experts et les élus, rappelant que les experts sont des individus potentiellement corruptibles. Par conséquence, beaucoup énoncent une série de conditions nécessaires pour s'assurer que les experts puissent prendre des décisions : d'abord, s'assurer que ceux-ci ne sont pas liés à des intérêts privés, ensuite, qu'ils sont indépendants du pouvoir politique, enfin, qu'on leur attribue le temps et les ressources nécessaires pour assurer leur mission efficacement et en toute transparence. Les experts sont vus comme une très bonne alternative dans un monde idéal, mais comme un choix potentiellement problématique dans le monde «réel» en l'absence de mesures garantissant leur indépendance et leur intégrité.

Enfin, un troisième discours émerge, émanant d'individus exprimant une confiance instinctive dans les experts et dans leur capacité à agir de façon diligente et efficace grâce à leur compétence. Il s'agit notamment de femmes diplômées peu intéressées par la politique partisane. L'enquêtée 8 (24 ans, assistante administrative) indique qu'«on est jamais mieux conseillé que par des experts, nécessairement», sans pour autant approfondir son point de vue ni les raisons pour lesquels cette confiance lui paraît si évidente et naturelle. Les individus tenant ce discours soulignent aussi l'inhérente complexité du monde politique, impliquant la nécessité d'impliquer les experts dans les décisions politiques. L'enquêtée 15 (38 ans, au chômage) indique ainsi : « Il faut reconnaître que c'est devenu très complexe, donc voilà, tout le monde ne peut pas savoir, tout le monde n'est pas sachant ». De manière très frappante, l'idée que les élus soient dépossédés de certaines décisions qu'ils géraient auparavant n'est pas vue comme problématique et justifiée par l'idée que certains enjeux « ne sont pas politiques ». Par exemple, l'enquêté 29 (24 ans, au chômage) considère que « les politiciens n'ont rien à voir avec ça parce que ça n'a rien à voir avec la politique », ou l'enquêtée 31 (20 ans, étudiante en ingénierie) qu'ils ont « d'autres chats à fouetter ».

Les discours sur l'autorité de la concurrence montrent d'abord que l'opposition entre experts et élus est bien plus faiblement articulée que celle entre élus et citoyens. Les individus qui soutiennent l'expertise tendent à exprimer un certain ressentiment vis-à-vis des élus, mais sans considérer l'expertise autrement qu'un moyen d'améliorer et de renforcer d'autres modes de décision politique. Le modèle de démocratie furtive n'apparaît pas comme fondamentalement incompatible avec la logique de l'élection, à part, à nouveau, pour un petit groupe d'enquêtés qui rejettent les experts et l'idée d'une hiérarchie de compétence entre ceux-ci et les autres acteurs (citoyens ou élus).

Conclusion

La combinaison des différentes méthodes permet de mieux comprendre l'articulation entre les trois modèles étudiés (représentatif, participatif et furtif). Les entretiens confirment les analyses de régression et l'ACM en montrant que l'insatisfaction envers la démocratie représentative est clairement un facteur essentiel pour comprendre le soutien à des modèles participatif et furtif. Cependant, nous n'observons pas de dichotomie claire entre partisans d'une démocratie purement représentative et partisans d'autres modes de décision. Nous observons plutôt trois attitudes structurées par des discours sur la façon dont devrait fonctionner la démocratie française, autour de lignes de fracture déjà mises au jour dans les analyses quantitatives : comment les citoyens évaluent les élus, à quel point l'élection est considérée comme un mécanisme pertinent, et à quel point les citoyens ordinaires sont compétents pour prendre des décisions politiques.

On peut identifier un premier groupe composé de partisans convaincus de la démocratie représentative. Ces individus croient toujours que les élus sont les meilleurs acteurs pour gouverner le pays, refusent l'idée de délégation à des citoyens et à des experts, et ne considèrent pas les élus comme des individus corrompus ou détachés de la volonté populaire. Ils sont

particulièrement sceptiques quant à la capacité de leurs concitoyens à jouer un rôle de premier plan dans le processus politique, et craignent également que la délégation de pouvoir aux experts ne soit susceptible de mettre en danger la démocratie en délégitimant les élus. Opposé à ce premier groupe, on trouve des citoyens très insatisfaits vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie représentative française. Ils expriment une volonté de transformation radicale de la démocratie et sont partisans d'un modèle participatif dans lequel les citoyens interviendraient beaucoup plus dans le processus de décision politique, jusqu'à devenir l'acteur central du système, au détriment des élus et des experts. Ce groupe s'oppose à la délégation de la souveraineté populaire à des acteurs jugés comme n'étant ni plus légitimes, ni plus compétents que les citoyens.

Entre ces deux extrêmes, on trouve de nombreux individus manifestant des attitudes plus modérées. Ce troisième groupe est composé d'individus critiques du fonctionnement de la démocratie française, insatisfaits envers leurs élus, mais toujours convaincus du bien-fondé du modèle représentatif. Les réformes qu'ils appellent de leurs vœux consistent à rénover la démocratie représentative, soit par l'addition d'éléments participatifs, soit par l'implication des experts. Ce troisième groupe est donc composé à la fois de partisans modérés de la démocratie participative, mais aussi de la démocratie furtive. Les entretiens qualitatifs confirment que la démocratie furtive est beaucoup moins rarement pensée comme une position radicale, dans laquelle les experts pourraient remplacer d'autres décideurs et notamment les élus. Ces résultats sont en contradiction avec une étude soutenant que le soutien aux experts était motivé « par la perception que la démocratie partisane était incapable de remplir sa fonction » (Bertsou et Pastorella 2017, 448), mais aussi avec les résultats de Webb (2013) ou Coffé et Michels (2014) qui montraient une association entre soutien à la démocratie furtive, soutien à la démocratie directe et discours populistes en rupture avec la démocratie représentative. Par ailleurs, les analyses font ressortir un ancrage social des préférences démocratiques. En particulier, il apparaît que les moins diplômés tendent à être plus rétifs à une délégation de la souveraineté populaire aux experts, et plus favorables aux assemblées citoyennes composées par tirage au sort.

Ainsi, la mise en perspective de nos résultats qualitatifs et quantitatifs tendent à suggérer que pour une grande partie des citoyens français, les trois modèles sont compatibles et peuvent être combinés dans une sorte de « démocratie 2.0 ». Celle-ci corrigerait le principal problème de la démocratie représentative, à savoir le manque d'écoute des élus. Cependant, il apparaît aussi que pour deux groupes de citoyens, bien que d'une taille plus limitée, la question de la compatibilité est un véritable problème. Les démocrates représentatifs convaincus sont hostiles à l'idée de donner un plus grand rôle aux citoyens, du fait de leur incompétence, et aux experts, du fait de leur illégitimité. Les démocrates participatifs convaincus sont quant à eux trop hostiles aux élus et vis-à-vis du mécanisme de l'élection pour accepter de laisser aux élus le rôle central dans le système politique français.

Références

- ANDO Hikari, COUSINS Rosanna, YOUNG Carolyn, « Achieving Saturation in Thematic Analysis: Development and Refinement of a Codebook », *Comprehensive Psychology*, vol. 3, pp. 03.CP.3.4, 2014.
- BAUER Paul C., FATKE Matthias, « Direct Democracy and Political Trust: Enhancing Trust, Initiating Distrust—or Both? », *Swiss Political Science Review*, 20 (1), pp. 49-69, 2014
- BEDOCK Camille, *Reforming Democracy: Institutional Engineering in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- BENGTSSON Åsa, CHRISTENSEN Henrik Serup, « Ideals and Actions: Do Citizens' Patterns of Political Participation Correspond to their Conceptions of Democracy? », *Government and Opposition*, 51 (2), pp. 234–260, 2016.

- BENGTSSON Åsa, MATTILA Mikko, « Direct Democracy and its Critics: Support for Direct Democracy and ‘Stealth’ Democracy in Finland », *West European Politics*, 32 (5), pp. 1031-1048, 2009.
- BERTSOU Eri, PASTORELLA Giulia, « Technocratic attitudes: a citizens’ perspective of expert decision-making », *West European Politics*, 40 (2), pp.430-458, 2017.
- CAIN Bruce E., DALTON Russell J., SCARROW Susan E., *Democracy Transformed? Expanding Political Opportunities in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- CALUWAERTS Didier, BIARD Benjamin, JACQUET Vincent, REUCHAMPS Min, « What is a good democracy? Citizens’ support for new modes of governing », in Kris DESCHOUWER (dir.), *Mind the Gap : Political participation and representation in Belgium*, Colchester, ECPR Press, pp. 75-90, 2018.
- CANACHE Damarys, MONDAK Jeffery J., SELIGSON Mitchell A., « Meaning and Measurement in Cross-National Research on Satisfaction with Democracy », *Public Opinion Quarterly*, 65 (4), pp. 506-528, 2001.
- CHAMBERS Simone, « Deliberative Democratic Theory », *Annual Review of Political Science*, 6 (1), pp. 307-326, 2003.
- COFFÉ Hilde, MICHELS Ank, « Education and support for representative, direct and stealth democracy », *Electoral Studies*, 35, pp. 1-11, 2014.
- CONVERSE Philip E., « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in David E. APTER (dir.), *Ideology and discontent*, New York, The Free Press of Glencoe, pp. 206-261, 1964.
- DALTON Russell J., *The Participation Gap: Social Status and Political Inequality*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2017.
- DALTON Russell J., *Democratic Challenges, Democratic Choices: the Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- EASTON David, *A System Analysis of Political Life*, New York, John Wiley & Sons Inc, 1965.
- EASTON David, « An Approach to the Analysis of Political Systems », *World Politics*, 9 (3), pp. 383-400, 1957.
- FERRÍN Monica, « An empirical assessment of satisfaction with democracy », in Monica FERRÍN et Hanspeter KRIESI (dir.), *How Europeans view and evaluate democracy*, Oxford, Oxford University Press, pp. 283-306, 2016.
- FERRIN Monica, KRIESI Hanspeter, *How Europeans View and Evaluate Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- FONT Joan, WOJCIESZAK Magdalena, NAVARRO Clemente J., « Participation, Representation and Expertise: Citizen Preferences for Political Decision-Making Processes », *Political Studies*, 63, pp. 153-172, 2015.
- GAXIE Daniel, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens » », *Revue française de science politique*, 57 (6), pp. 737-757, 2007.
- GOUGOU Florent et SAUGER Nicolas, « The 2017 French Election Study (FES 2017): a post-electoral cross-sectional survey », *French Politics*, 15 (3), pp. 360-370, 2017.
- HIBBING John R., THEISS-MORSE Elizabeth, *Stealth democracy: Americans’ beliefs about how government should work*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- HOOGHE Marc, MARIEN Sofie, OSER Jennifer, « Great expectations: the effect of democratic ideals on political trust in European democracies », *Contemporary Politics*, 23 (2), pp. 214-230, 2017.
- JACQUET Vincent, « The Role and the Future of Deliberative Mini-publics: A Citizen Perspective », *Political Studies*, 0032321718794358, 31 août 2018
- LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, *Multiple Correspondence Analysis*, London, SAGE, 2010.
- LINDE Jonas, EKMAN Joakim, « Satisfaction with democracy: A note on a frequently used indicator in comparative politics », *European Journal of Political Research*, 42 (3), pp. 391-408, 2003.

- LIPSET Seymour Martin, « Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy », *The American Political Science Review*, 53 (1), pp. 69-105, 1959.
- MAIR Peter, *Ruling the void: the hollowing of Western democracy*, London, Verso Books, 2013.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996.
- NEBLO Michael A., ESTERLING Kevin M., KENNEDY Ryan P., LAZER David M. J., SOKHEY Anand E., « Who Wants To Deliberate—And Why? », *American Political Science Review*, 104 (3), pp. 566-583, 2010.
- NORRIS Pippa, *Democratic Deficit: Critical Citizens Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- PETERS Yvette, « Zero-Sum Democracy? The Effects of Direct Democracy on Representative Participation », *Political Studies*, 0032321715607510, 26 janvier 2016
- RENWICK Alan, PILET Jean-Benoit, *Faces on the Ballot: The Personalization of Electoral Systems in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- ROUBAN Luc, « L'enquête électorale française : Comprendre 2017. La note #43 vague 16 ». Disponible sur Internet : <https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/256ftjiceh95eqkj7ib05rkkhp/resources/note-sociologie-assemblee-2017-rouban.pdf>
- SCHUCK Andreas R. T., DE VREESE Claes H., « Public support for referendums in Europe: A cross-national comparison in 21 countries », *Electoral Studies*, 38, pp. 149-158, 2015.
- THOMASSEN Jacques, « What's gone wrong with democracy, or with theories explaining why it has? », in Thomas POGUNTKE, Sigrid ROSSTEUTSCHER, Rüdiger SCHMITT-BECK, Sonja ZMERLI (dir.), *Citizenship and Democracy in an Era of Crisis: Essays in Honour of Jan W. Van Deth*, London, Routledge, pp. 34-50, 2015.
- WEBB Paul, « Who is willing to participate? Dissatisfied democrats, stealth democrats and populists in the United Kingdom », *European Journal of Political Research*, 52 (6), pp. 747-772, 2013.
- WEBER Max, *Economie et société*, Paris, Plon, 1995.
- ZALLER John, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge University Press, 1992.